

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES URMET FRANCE

Version applicable à compter de janvier 2019

## GÉNÉRALITÉS

Toutes commandes de produits passées par un professionnel à notre société impliquent l'acceptation et l'application des présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions émanant du client et sur tous autres documents non expressément acceptés par notre société. Aucune tolérance sur l'application des dispositions des présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation de notre société à s'en prévaloir ultérieurement. Notre société se réserve la faculté d'apporter toute modification aux présentes conditions générales.

## COMMANDES

A - Les commandes sont adressées par le client par fax (01.41.84.68.28), email (adv@urmet.fr) ou EDI, sur papier à en-tête du client pour les commandes par fax. Pour être prises en compte, elles doivent comporter lisiblement la mention du numéro de commande, de la référence, code article ou code EAN des produits commandés, la quantité et le prix des produits commandés, l'adresse de livraison et l'adresse de facturation.

B - Les commandes sont fermes et irrévocables pour le client dès réception du bon de commande par notre société. Les commandes ne sont considérées comme définitivement acceptées par notre société qu'après confirmation écrite de notre part par EDI ou par email ou, à défaut d'une telle confirmation, par la livraison.

C - Sauf stipulation contraire, nos offres sont valables deux mois après leur remise au client. Si l'acceptation du client n'est pas entièrement conforme à l'offre ou au devis remis, la vente n'est réputée conclue qu'après confirmation écrite de notre société. Toute modification nécessitant de nouvelles études ou un changement dans la fourniture peut entraîner une modification du prix et du délai de livraison des produits.

Les plans, documents et études que nous remettons au client restent notre propriété et ne peuvent, sauf accord écrit de notre part, être communiqués à des tiers ou faire l'objet d'une exécution. Ils doivent nous être restitués si la vente n'est pas conclue.

D - Sauf accord préalable exprès de notre société, le client ne peut annuler tout ou partie de sa commande. La demande d'annulation de la commande doit être adressée par écrit par fax (01.41.84.68.28) ou par email (adv@urmet.fr). En cas d'annulation de la commande, une indemnité sera due par le client dont le montant dépendra de l'état d'avancement des études et de la fabrication des produits objets de la commande annulée. En toute hypothèse, les acomptes éventuels versés par le client resteront acquis à notre société.

## LIVRAISONS

A - La livraison s'entend de la mise à disposition des produits au lieu de livraison convenu. Les produits expédiés, même franco, voyagent toujours aux risques et périls du client. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Leur non-observation ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni refus de la livraison par le client, ni pénalités, ni dommages-intérêts. Le délai de livraison commence à courir après réception de la commande écrite et validation de tous les détails techniques et commerciaux entre les parties.

Notre délai de traitement moyen (enregistrement de commande + délai de livraison des produits) est généralement de 4 jours ouvrés pour les livraisons en France métropolitaine et peut varier en fonction de la zone géographique de livraison. Les commandes sont livrables en une ou plusieurs livraisons. Le reliquat de produits non livrés sera mentionné au pied du bon de livraison joint à la commande.

B - Les frais de livraisons en France métropolitaine pour une commande d'un montant net H.T. égal ou supérieur à 300€ sont à notre charge. Pour toute commande livrée en France métropolitaine d'un montant inférieur, une participation aux frais de port, d'emballage et de facturation de 20€ HT sera facturée au client.

C - Livraison expresse généralement J+1 avant 12h00 (France métropolitaine hors Corse seule-ment) : le service de livraison express est accessible pour toute commande passée avant 11h00 les jours ouvrés, sur du matériel disponible en nos stocks, et après accord du client sur les frais de livraison « transport express » qui sont alors à sa charge, calculés sur le prix HT au kg en express x poids de la commande, outre la facturation par notre société d'un forfait de 20€ HT.

D - Notre société est délivrée de toute obligation et notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de force majeure ou de cas fortuits tels que grèves, incendies, inondations, sinistres d'origine naturelle, etc. intervenant notamment chez elle, chez ses fournisseurs ou ses prestataires.

E - Enlèvement en nos locaux : à défaut, pour le client, de procéder à l'enlèvement des produits dans les cinq jours ouvrés suivant la date de leur mise à disposition en nos locaux, nous nous réservons la possibilité de disposer des produits ou de réclamer une indemnité destinée à rembourser les frais d'occupation des locaux et de manutention.

## PRIX - FACTURATION

A - Les prix des produits applicables sont ceux mentionnés sur nos tarifs en vigueur au jour de l'expédition ou de l'enlèvement des produits. Nos tarifs peuvent être modifiés à tout moment, notamment en cas de modification sensible des données économiques telles que la variation des coûts de main d'œuvre, des matières, du transport ou de la parité des monnaies étrangères. Nos modifications tarifaires entrent en vigueur à l'expiration d'un préavis de 8 semaines.

B - Pour toute facture d'un montant inférieur à 80€ net HT, une participation aux frais administratifs d'un montant de 8,50€ HT sera facturée au client. Pour les factures d'un montant net supérieur à ce montant, aucun frais ne sera facturé au client.

C - Les factures sont adressées séparément des livraisons.

## RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

**NOUS NOUS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES PRODUITS VENDUS JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX, INTÉRÊTS, PÉNALITÉS ET ACCESSOIRES, LE PAIEMENT N'ÉTANT RÉPUTÉ EFFECTUÉ QU'À L'ENCAISSEMENT EFFECTIF DU PRIX.**

Les risques sont transférés au client dès la sortie de nos entrepôts en cas de transport à la charge du client, et à la livraison en cas de transport à notre charge. Le client assume la responsabilité de la perte ou des dommages que les produits pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit à compter de leur livraison ou de leur enlèvement en cas de transport à la charge du client. Il s'engage à souscrire une police d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des produits.

Tant que le prix ne sera pas réglé intégralement, le client ne devra pas donner les produits en garantie. En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les produits, le client devra en informer notre société sans délai afin de nous permettre de préserver nos droits.

En cas de revente de nos produits, notre créance sera automatiquement reportée sur la créance du prix des produits revendus. Le client ne peut en aucun cas céder la créance qu'il détient sur le tiers acquéreur à un facteur ou en garantie Daily tant qu'il n'a pas assuré le règlement total de sa créance vis-à-vis de notre société. L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de redressement ou liquidation judiciaire.

En cas de défaut de paiement de tout ou partie d'une seule facture à son échéance, les produits devront, à notre demande, nous être immédiatement retournés aux frais et risques du client, les produits en possession du client étant réputés être ceux payés. Le cas échéant, le client autorise notre société à pénétrer dans ses locaux pour procéder à la récupération des produits.

Toute clause contraire à la présente clause figurant sur les documents du client ne pourra pas nous être opposée.

## TRANSPORT

Le client doit procéder, au moment de la réception, à la vérification des produits pour déceler les éventuelles avaries, manquants, non conformités au bon de livraison et/ou au bon de commande. Les refus, réclamations et réserves doivent, pour être pris en compte, être mentionnés sur le bon de livraison du transporteur dûment signé et être confirmés par le client au transporteur et à notre société par lettre recommandée avec AR, dans les trois jours suivants la réception. Par suite, il incombe au destinataire d'exercer ses recours contre le transporteur, conformément aux articles L.133-3 et L.133-4 du code de commerce. A défaut de refus, réserves ou réclamations formulés dans le respect des conditions ci-dessus, les produits seront réputés conformes.

## RÈGLEMENT

Nos factures sont payables à 45 jours fin de mois à compter de leur date d'émission, par traite domiciliée, la première livraison étant faite au comptant ou contre remboursement. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

Tout retard de paiement entrainera de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, l'application de pénalités de retard, calculées par jour de retard, sur la base du taux appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€, sans préjudice des intérêts légaux de retard et des autres frais de recouvrement supportés par notre société qui seront facturés sur présentation de justificatifs.

Le défaut de paiement d'une seule facture à son échéance pourra entraîner, sans mise en demeure préalable, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues à notre société.

En cas de défaut ou de retard de paiement, toute nouvelle commande du client sera payable comptant à moins que celui-ci ne fournisse à notre société des garanties financières suffisantes.

## GARANTIE / SERVICE APRÈS-VENTE / RESPONSABILITÉ

**La garantie s'applique uniquement sur les produits achetés auprès d'Urmet France et sur présentation de la preuve d'achat (facture Urmet ou du distributeur).**

**A - En sus des garanties légales applicables, les produits « Kit Note » [réf 1722/71] et « Note Pro » [réf1722/91] de marque URMET sont garantis 36 mois et les autres produits de marque URMET sont garantis 24 mois. Les produits de marque YOKIS sont garantis 5 ans. Nos produits sont garantis contre tout défaut de matériaux et de fabrication. La durée de garantie court à compter de la date de fabrication des produits, apposée sur les produits. La garantie ne couvre pas les piles ni les dommages causés par les piles utilisées dans nos produits. Les défauts et détériorations découlant de l'utilisation inadéquate ou abusive du produit, d'un accident, d'un acte de négligence, d'une mauvaise manipulation, de produits mal entretenus, d'environnement inadéquat, d'une modification des produits ni prévue ni spécifiée par notre société ou de l'usage due à l'usage normal sont exclus de notre garantie et ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. En outre, les défauts ou détériorations provoqués par l'usage naturel, par un événement extérieur (montage et installation erronée, entretien défectueux, utilisation anormale, détériorations accidentelles telles que les chocs, bris, la foudre, les variations brutales de tension, etc..) ou encore par une modification des produits ni prévue ni spécifiée par notre société sont exclus de notre garantie et ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Notre garantie est également exclue lorsque le produit est réparé sans notre accord préalable.**

**La garantie des produits de marque URMET est limitée au remplacement ou à la réparation en nos ateliers du produit reconnu défectueux par notre service après-vente, à l'exclusion de tous autres dommages directs ou indirects.** La garantie des produits de marque YOKIS se limite exclusivement au remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de tous autres dommages directs ou indirects. Le retour à notre société des produits sous garantie et leur réexpédition au client s'effectuent aux frais et risques de l'expéditeur. Les produits bénéficiant de notre garantie sont réparés ou remplacés dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de leur réception par notre service après-vente.

B - La réparation de nos produits ne bénéficiant pas de notre garantie fait l'objet d'un devis préalable établi par notre service après-vente après réception du produit défectueux. Ce devis, d'une durée de validité de 3 mois, inclut le coût de la prestation et les frais de retour du produit. Les réparations sont réalisées dans les 2 jours ouvrés suivant l'acceptation du devis par le client. Une garantie de 3 mois courant à compter de l'acceptation du devis sera accordée sur les seules réparations effectuées. Tout refus du devis entrainera, au choix du client, le retour du produit dont les frais lui seront facturés 18,34€ HT ou la destruction du produit par notre société sans frais pour le client.

C - Notre société ne saurait être responsable des données techniques, ni être responsable des pertes ou dommages, directs et indirects, spéciaux, consécutifs ou fortuits (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, d'économies ou de données) découlant de quelque manière de l'utilisation des produits. Les distances (en particulier de lecture) indiquées dans la documentation se réfèrent à des essais effectués dans des milieux idéaux (essais laboratoire), par conséquent, elles sont considérées comme des données maximum indicatives en conditions optimales d'utilisation. La responsabilité de notre société est, dans tous les cas, limitée aux dommages directs et exclut toute réparation pour dommages indirects et perte d'exploitation.

## DÉCHETS - CONFORMITÉ DEEE

Les produits sont conformes aux exigences de la réglementation française et européenne DEEE. Il incombe à l'utilisateur des produits de s'assurer de leur élimination lorsqu'ils sont en fin de vie, conformément à la Directive 2012/19/UE relatives aux déchets électriques et électroniques. L'éco-organisme en charge de la collecte des déchets issus des équipements électriques et électroniques de notre société est la société Recylum située 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris, organisme collecteur recyclant le matériel d'éclairage (cat5), les dispositifs médicaux (cat8) et les instruments de surveillance et de contrôle (cat9).

## RETOUR DE MARCHANDISE

Aucun retour ne sera accepté sans notre accord écrit et préalable. Les produits retournés et réceptionnés par nous, ne peuvent être considérés comme acceptés par nous, seul notre accord écrit et préalable vaut acceptation du retour du produit. En tout état de cause, seuls les produits neufs achetés auprès d'Urmet France et sur présentation de la preuve d'achat (facture Urmet ou du distributeur), et qui figurent au catalogue en vigueur à la date de la reprise, et livrés depuis moins d'un mois pourront être repris, sous réserve de notre accord préalable. Les produits spécifiques, avec personnalisation ou options ne seront jamais repris. Les produits devront être retournés en parfait état de conservation, dans leur emballage d'origine. Les produits sont retournés aux frais et à risques du client et doivent être accompagnés des n° et date du bon de livraison et de la facture. Le retour de produit entrainera l'émission d'un avoir après application d'un abattement variant de 10 % à 50 % selon l'antériorité de l'achat du ou des produits retournés.

## LOI APPLICABLE - JURIDICTION

**Les présentes conditions générales et les contrats conclus en application sont régis par le droit français. Tous litiges auxquels les présentes conditions générales et les contrats conclus en application pourraient donner lieu concernant tant leur validité, interprétation, exécution, cessation, conséquences et suites seront soumis au tribunal compétent pour le ressort de Pontoise, même en cas de référé, pluralité de défendeurs, demande incidente ou appel en garantie.**